Vannes, le 17 juin 2019

SITE : ILE AUX MOINES/PORT BLANC-BADEN **NOTE N°: 1 / 2019**

Rédacteur :
C. LE MAUFF

Arradon
Tel : 02 97 44 01 23

OBJET: CR réunion CLUPIPP du 7 mai 2019

Etaient présents :

- M. BELLEGO Michel, usagers du port
- M. EHANNO Gilbert, usager du port
- M. GUIARD Michel, usager du port
- M. LAUER André, usager du port
- M. LE MARHOLLEC Gwénhael, usager du port
- M. LEVET Fabrice, usager du port
- M. MASSON Reynald, usager du port
- M. NICOLAZIC Maurice, usager du port
- M. PUIG Claude, usager du port
- M. REMONTE Christian , usager du port,
- Mme REMONTE, usager du port
- M. SACHS Olivier, usager du port
- M. LE BERIGOT Philippe, maire de l'Ile-aux-Moines
- M. O'NEILL Hubert, conseiller municipal Ile-aux-Moines
- M. DEVYS Arnauld, directeur adjoint de la Compagnie des Ports du Morbihan
- M. LE FALHER Jean Charles, directeur des ports d'Arradon, de l'Ile-aux-Moines et Port Blanc en Baden
- Mme LE MAUFF Catherine, port d'Arradon, l'Ile-aux-Moines et Port Blanc en Baden
- M. NOEL Franck, direction des Espaces Littoraux et des Activités Maritimes

Documents transmis à l'ensemble des personnes présentes : récapitulatif de l'activité portuaire et budget prévisionnel 2019.
Sur les 104 personnes inscrites sur la liste du CLUPIPP, 12 étaient présentes.

Monsieur le Maire de l'Ile-aux-Moines remercie la Compagnie des Ports du Morbihan d'avoir organisée cette rencontre. Il précise que les besoins et services des insulaires ne sont pas les mêmes que ceux des usagers de Port Blanc-Baden.

M. Arnauld DEVYS rappelle le rôle du CLUPIPP (Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires et Plaisance) et son mode de fonctionnement : réunion d'échange entre la Compagnie des Ports du Morbihan et les usagers titulaires d'un contrat de réservation de plus de 6 mois comprenant les mois de Juillet et Août.

DESTINATAIRES :
COPIES :

M. Franck NOEL précise l'obligation du Département de réunir le CLUPIPP une fois par an.

M. Arnauld DEVYS fait une présentation des ports, il précise la spécificité récente de Porh Er Bleye - Baden qui donne plus de souplesse en proposant des places à terre.

Une présentation de l'activité 2018 et du budget sont ensuite effectuées par M. Jean Charles LE FALHER. Durant cette présentation, plusieurs sujets ont été abordés et ont donné lieu à des échanges.

1. **Escale détente : estimation du nombre de personnes débarquées ? Il est important de les contrôler car certains de ces bateaux ont tendance à se mettre sur le ponton du Lério. Il faudrait renforcer la signalétique sur ce ponton.**

   M. Jean Charles LE FAHLER précise qu'il faut compter environ 4 à 6 personnes/bateaux. Le personnel du port remorque les bateaux « squatteurs », mais on ne peut pas toujours les voir à marée basse (hauteur de la cale). M. Arnauld DEVYS informe qu'un effort sera réalisé concernant la signalétique.

2. **Existe-t-il une fiche répertoriant l'ensemble des contrats ?**

   M. Jean Charles LE FALHER précise qu'un document existe et qu'il sera transmis à l'association des usagers de Port Blanc-Baden. Ce document n'est pas disponible en capitainerie car la réponse apportée à un client est ciblée en fonction de son programme de navigation, de sa situation géographique… En fonction de ces critères, une ou plusieurs propositions de contrat lui sont adressées.

3. **L'envasement du port va poser un réel problème dans les années à venir. Soit il faudra effectuer de grosses dépenses pour désenvaser ou refaire le port suivant la configuration antérieure. Il aurait fallu mettre une buse lors des derniers travaux portuaire.**

   Pas de réponse apportée dans l'immédiat.

4. **Demande d'information sur les bouées écologiques**.

   M. Jean Charles LE FALHER informe qu'un test est en cours sur une bouée à Arradon
   .
   M. Philippe LE BERIGOT informe que les usagers des mouillages du Goret sont prêts à faire l'expérience. Ce système est fortement recommandé par la DDTM. La commune souhaite les accompagner afin de favoriser ce système d'amarrage plus écologique.

5. **Activité du port avec changement de système d'amarrage**.

   Les bateaux étant de plus en plus grands, afin d'anticiper certains problèmes d'évitage, quelques corps-morts ont été enlevés pour être remplacés par des tubes ou des altères.

6. **Ponton off-shore de Port Blanc-Baden : il y a des problèmes pour manœuvrer quand il y a des bateaux à couple.**

   Les bateaux à couple seront limités sur ce ponton off-shore.

7. **Satisfaction des usagers de Port Blanc-Baden pour la signalétique des nouveaux pontons du port et remerciements pour l'installation des bornes eau et électricité.**

8. **Y aura-t-il un bateau dans l'angle du quai coté Lério pendant la Semaine du Golfe, la zone se réduit fortement et le passage est compliqué quand un bateau y est amarré ?**

   Monsieur le maire de l'Ile-aux-Moines souhaite la présence d'un bateau dans cette zone.

9. **Point sur les Parkings Port Blanc-Baden :**

   A ce jour, deux parkings sont finis (Z1 et Z 2), pour le Z3 les travaux reprendront à l'automne.
   Pour la saison 2019, la zone de stationnement Z3 sera gratuite. Le contrôle d'accès sur Z1 et Z2 ne sera peut-être pas réglementé cette année (A terme : Z 1 parcmètre à la demi-journée et Z 2 abonnement).
   M. Arnauld DEVYS précise que les décisions seront prises rapidement pour la gestion des parkings.

10. **Un changement d'annexes est-il prévu ?**

    M. Jean Charles LE FALHER informe qu'un essai est en cours avec l'UP3B, changement prévu d'annexes sur Port Blanc-Baden et une pour le Lério. Il faut trouver un compromis pour le modèle en fonction de la stabilité et de la forme.

    Budget :

    Présentation du budget par M. Jean Charles LE FALHER qui précise que les comptes ne sont pas encore définitivement arrêtés pour 2018.

11. **Qu'est-ce qui explique la chute des contrats Passeport Morbihan entre 2017 et 2018 ?**

    M. Jean Charles LE FALHER explique que les nouveaux contrats proposés pour inciter à la navigation comme « Golfe Liberté » ont remporté un vif succès.

12. **La diversité des contrats est appréciée mais ne serait-il pas possible de mutualiser avec les autres ports ?**

    M. Arnauld DEVYS précise que les périodes de remplissage ne sont pas les mêmes sur les ports en fonction des saisons. De nouveaux contrats sont proposés en fonction des périodes de navigation.

13. **Augmentation des charges de personnel.**

    M. Jean Charles LE FALHER explique que 2 personnes ont été engagées en contrat à durée indéterminée afin d'effectuer les travaux d'entretien des mouillages avec la barge. En saison, ces recrutements vont permettre d'avoir un personnel dédié aux remorquages de Porh er Bleye ainsi que pour les travaux d'ordres techniques.

14. **Il faut rappeler au personnel qu'un bateau est destiné au service de rade de Port Blanc-Baden, la durée de stationnement de 2 heures sur le parking de Port Blanc-Baden est trop courte.**

    Le stationnement devant la passerelle est limité en temps afin de permettre le chargement ou le déchargement des embarcations seulement.

15. **Semaine du Golfe :**

    A Port Blanc-Baden, le stationnement sur le parking du port ne sera pas possible durant la Semaine du Golfe. Cette zone sera en effet réservée au PC Sécurité de la Semaine du Golfe.